VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Jackson, Joséphine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, d'après lesquel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Weil notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Occasion pour Placements.

PROPRIETES DE CHOIX

Dans le Sixième District.

Quatre Cottages Doubles,

4824, 4826, 4828, 4830 rue Tchoupitoulas,

4825, 4827, 4829, 4831 rue Front,

Entre les rues Bordeaux et Lyon

En l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 61,433.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 1er mai 1900, et signé le 7 mai 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als., il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain lot de terre avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Front et Lyon, désigné par la lettre A, sur un devis fait par George DeArmas, voyer, le 22me jour de janvier 1900 et lequel devis est cinttaché pour référence, et d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-huit pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Lyon, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, de là sur une ligne oblique trois pieds trois pouces et quatre lignes, de la trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8).

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas, et mesure d'après ledit devis, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique; de là trente-sept pieds trois pouces sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B dudit plan, étant une partie du lot original No sept (7).

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas et mesure d'après ledit devis vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Front, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt deux pieds sur le côté le plus près de la rue Lyon, quarante deux pieds une ligne sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bordeaux, de là trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8)

4° Un certain lot de terre, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre D sur le devis ci-dessus mentionné, de De Armas, et mesure d'après cela vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Front, trente pieds de largeur sur le côté près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, de là trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente-sept pieds trois pouces sur la seconde ligne de profondeur, avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lot C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci-dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Konemberger, avocat.

17mai—17 24 31 Juin 7 14 17 21

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Vente d'une propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District, ville de la Nouvelle-Orléans.

P. F. Hennessey vs Samuel County.

TROISIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 7189—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à N. E. Humphrey, et à moi transféré comme son successeur en office, par l'Hon. J. Paris Childress, alors juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, siégeant à la place de l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité, récusé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le JEUDI, 21me jour de juin 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 11, ilet No 183, borné par la rue Diana (anciennement rue Decatur), l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), les rues Tèche (anciennement rue Monroe), et Newton, d'après un plan dressé par L. R. Pilié le 1er mai 1849, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 5, livre R, des Plans No 4, ledit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Diana sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur." Enregistré le 2 septembre 1890 dans le livre de Bureau des Transferts 134, folio 98. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée du rôle d'inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions: Comptant sur les lieux MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

16mai—16 23 30—juin 8 13 21

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62,190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan montre les plains détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division A, daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie d'un lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sur le numéro 1[2]. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et de deux [2] ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0[0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 19 0 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.

31 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt

—EN ET A—

Un ilet Splendide du Deuxième District,

Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti,

—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant beau près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park" A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Fulmer et als vs Mme Frederick Fulmer, veuve de Félicien T. Lozes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugemement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 29 septembre 1868, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1869, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Lincas Lewis, de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encoignure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A, et mesure 20 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par le présent que le 31me jour de mai 1900, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Dans l'affaire de W. M. Perkins, demandant etc.—No 62,364—Cette affaire ayant été soumise à la Cour sur la pétition du plaignant et la réponse de l'Honorable Robert H Marr, avocat de District pour la paroisse d'Orléans, et la Cour considérant que la loi et l'évidence accordent au pétitionnaire le remède par lui demandé:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le nom du pétitionnaire W. M. Perkins, soit et le même est par la présente changé, de sorte que le même sera et que lui soit dorénavant connu sous le nom de William Martin Perkins.

Jugementrendu et signé à huis clos, dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 31me jour de mai 1900.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai appoé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce trente unième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil neuf cents.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er juin—1er 8 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Amalie Bugnon, femme de Octave Bosseo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 61,676—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Bosseo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

V. Foulon, avocat. 1er juin—1 5 10

Succession de Nathaniel Melhado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,352—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nathaniel Melhado, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

31 mai—31—juin 4 9

Succession de Godfred Habisreitinger et Mary Herbst, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 61,150—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Habisreitinger, femme de Godfrey Withmeyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat

31mai—31—juin 4 9

Succession de Maria Anna Ruppert femme de George Boshans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,908—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Boshans, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

George J. Untereiner, avocat

27 mai—27 31- juin 5

Succession de George Arthur Seaver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,022—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Margaret Ford Seaver, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 mai—25 29—juin 3

Succession de Ernest C. Lagarosse et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,411—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Edmond Lagarosse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Rufus E. Foster, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de Pierre Pouech et sa femme, Emma Florane

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,816—Division C—Attendu que Léonore Pouech a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Pouech et sa femme, Emma Florane, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Theo. Cotonio, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de Mme Susan Dawe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,306—Division A—Attendu que Henry Dawe a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susan Dawe, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS. CONNELL. Greffier.

29 mai—29 -juin 2 7

Succession de Mme B. Tuma.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,099—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. P. Noll, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL

29 mai—23 - juin 2 7 Greffier.

Standard Cotton Seed Oil Co. vs Excelsior Refining Co,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,103—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edwin Belknap, receveur de la Excelsior Refining Co., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

23 mai—23 27—juin 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme No 325 rue Girod, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas.

William N. Grunewald vs Ignace Biri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 62,208—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette, et mesurant dix-neuf (19) pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

1er juin—1 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Caroline Louise Hodding versus Mme Minnie Jane Tyree, femme de Charles R. Ward, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,242.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 7 et 8 dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Deuane. Lot No 7 mesure trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de profondeur.

Lots No 8 a trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes. Acquis par Mme Olivia T. Bothick par acte de donation du 7 juillet 1877 pardevant A. J. Armstrong, notaire, et desquels les défendeurs comme étant ses héritiers ont été mis en possession par la cour Civile de District comme héritiers de Mme O. T. Bothick en décembre 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Canditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

1 juin—1 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme Nos 2300 et 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 60 922—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Frank Marquez, anniennement Sherif Civil par par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et transféré à moi par lui, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Première, Deuxième, St André, maintenant Liberté et St. George, désigné comme lot No 18 et formant l'encoignure des rues Première et Liberté, et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Liberté entre lignes parallèles, d'après le plan de Ferguson, architecte, daté le 7 janvier 1856, déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire en cette ville, comme plan No 34.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la plaignante.

18 mai—18 19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de valeur dans le Sixième District, encoignure des rues Jéna et Long.

Charles Gecke vs John Masquere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,149.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, St. George, Jéna et Long, désignés comme lots Nos un, deux et trois sur un devis annexé à un acte de renoncement partiel d'hypothèque par la Commercial Homestead Association à Mme H. Daniel, passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 18 avril 1894 et d'après lequel lesdits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Jéna sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesdits lots sont contigus et lot "un" formant le coin des rues Jéna et Long.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante. 18mai—18 19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur

Borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Gasquet) Cortez et Scott.

Avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme Nos 3800, 3802, 3808 rue du Canal et 133 rue Cortez, etc.

Mme Lydia B. Taft vs Pierre Dennes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances; là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Gasquet), Cortez et Scott, et mesurant trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et et deux lignes de face sur chacune des rues Canal et Cleveland et trois cent dix-neuf pieds, six pouces et six lignes sur chacune des rues Cortez et Scott.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante. 18mai—18 19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur améliorée dans le Deuxième District,

No 1706 Bayou Road, traversant à la rue Hôpital, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Jacob H. Stern vs John S. Tastet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 204, borné par le chemin du Bayou, les rues Hôpital, Derbigny et Claiborne, ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis fait par S. G. de l'Isle, voyer, le 12 avril 1893, annexé à un acte passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 23ème jour de mai 1893 et mesurant trente deux pieds de face au chemin du Bayou sur une profondeur de cent vingt et un pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne du côté vers la rue Derbigny et une profondeur de cent treize pieds six pouces sur la ligne de côté vers a rue Claiborne et trente deux pieds de largeur dans le fond ledit lot traversant le chemin du Bayou à la rue Hôpital.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Florance et Rosen, avocats du plaignant.

18 mai—18 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Joubert vs Wallis and Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,041—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 123 borné par les rues Magasins, Pleasant, Harmonie et Constance, ledit lot est désigné par le No 21 et mesure vingt-quatre pieds six pouces de face à la rue Pleasant sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan lithographique annexé à un acte pardevant T. O. Stark, anciennement notaire en cette ville, le 7 juillet 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Pa